

2^{ème} Assises des délais de paiements

Mardi 9 octobre 2018

15h-18h

Auditorium de la Province sud

En Nouvelle-Calédonie, les entreprises font face à des difficultés liées aux délais de paiement dans la commande publique et la commande privée. Ces délais, et encore plus les retards de règlement, sont un facteur de ralentissement de l'économie, et de mise en danger des TPE et PME calédonienne dont la trésorerie ne permet pas de subir ce « crédit » clients.

En métropole, nous savons notamment, d'après le rapport annuel de l'Observatoire des délais de paiement (Observatoire métropolitain) et Altares, que les retards de paiement sont passés de 13,6 jours au printemps 2015 à 11,3 jours fin 2016, un niveau jamais atteint en France. En comparaison, les retards de paiement en Allemagne s'établissait fin 2016 à 6,3 jours contre 27,5 jours au Portugal.

Parce que la maîtrise des délais de paiement constitue un outil de gain de compétitivité des entreprises, la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises de Nouvelle-Calédonie (CPME-NC) réitère l'évènement des Assises des Délais de paiement avec cette 2^{èmes} édition afin de trouver des solutions aux retards de paiement et sensibiliser les acteurs publics et privés sur les effets positifs que peut entraîner l'adoption de pratiques vertueuses.

Déroulé :

14h30 – 15h00 : Accueil

15h00 – 15h10 : Ouverture des Assises et Introductions

Mme Chérifa LINOSSIER, Présidente de la CPME-NC

M. Thierry CHEVALIER, Compinnov, fondateur des Assises des délais de paiement

15h10 : Session 1/ Statistiques et pratiques en Nouvelle-Calédonie

- Quels sont les délais de paiement en Nouvelle-Calédonie dans la commande publique ?
- Quels sont les délais de paiement en Nouvelle-Calédonie dans la commande privée ?

M. Yves-Marie GODEFROY, Directeur des finances publiques en Nouvelle-Calédonie, Ministère de l'Economie et des Finances

M. Olivier HOUDART, Chef du service de l'exécution budgétaire, Direction du budget et des affaires financières de la Nouvelle-Calédonie

Un représentant de la **Chambre de Commerce et d'Industrie de Nouvelle-Calédonie** (à déterminer)

Mme Christel CHAUVÉAU-SIMIOL, Directrice Actecil-NC, membre CPME-NC

15h40 : Q&A

15H45 : Session 2/ Des nouveaux acteurs en Nouvelle-Calédonie

- L'Autorité de la Concurrence de Nouvelle-Calédonie

Mme Aurélie ZOUDE-LE BERRE, Présidente de l'Autorité de la Concurrence de Nouvelle-Calédonie

[Sujets abordés : le rôle et les missions de l'ACNC en matière de retard de paiement, les procédures et démarches de saisine de l'ACNC par les entreprises]

- La Médiation des entreprises

M. Arnaud LAFONT, Médiateur national délégué des entreprises, Ministère de l'Economie et des Finances, Gouvernement de la République française

Mme Nicole MOREAU, Présidente déléguée de la CPME-NC, Médiatrice régionale des entreprises en Nouvelle-Calédonie

[Sujets abordés : présentation de la Médiation des entreprises, missions et actions concernant les délais de paiement]

16h30 : Q&A

16h45 : Session 3/ De nouveaux outils en Nouvelle-Calédonie

- Retour d'expérience sur la dématérialisation, la centralisation des factures des commandes publiques et le centre de services partagés

M. Yves-Marie GODEFROY, Directeur des finances publiques en Nouvelle-Calédonie, Ministère de l'Economie et des Finances

M. Olivier HOUDARD, Chef du service l'exécution budgétaire, Direction du Budget et des Affaires Financières du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

M. Thomas DE DECKKER, Secrétaire général adjoint du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

- Les modifications prévues en matière de délais de paiement dans la réforme du code des marchés publics en Nouvelle-Calédonie

M. Camille KUPISZ, Directeur des Achats, du Patrimoine et des Moyens de la Nouvelle-Calédonie, gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

17h15 : Q&A

17h20 : Session 4/ Propositions – améliorations

- Quelles améliorations de la réglementation envisagées ?
- Quels outils supplémentaires mettre en place pour des pratiques plus vertueuses ?

Mme Chérifa LINOSSIER, Présidente de la CPME-NC

Un représentant de la **Chambre de Commerce et d'Industrie de Nouvelle-Calédonie**

M. Jean Marie DAUTHIEUX, Président de la BTP-FPME

17h45 : Clôture

Madame Nicole MOREAU, Présidente déléguée de la CPME-NC